ÉCO du TRI

N°48

DÉCEMBRE 2022

SMIEEOM Val de Cher

EDITO

« L'année 2022 s'achève sur la nécessité absolue de comprimer au mieux les coûts de traitement de nos déchets, afin d'en limiter les répercussions sur la TEOM : Recycler, Réutiliser, Réparer sont les clés de la diminution des quantités de déchets détruits, à l'origine de l'augmentation des taxes.
C'est pourquoi en 2023, le SMIEEOM Val de Cher poursuit ses engagements pour une gestion des déchets au plus proche de l'environnement et de ses usagers : optimisation de la valorisation des déchets, ouverture d'une nouvelle déchèterie plus adaptée aux besoins de demain, mise en place de points d'apport volontaire des ordures ménagères dans les centre-bourgs touristiques, augmentation du nombre de points de collecte des déchets recyclables, accompagnement des usagers vers le tri à la source des biodéchets et premières expérimentations de compostage collectif… Ensemble, nous réussirons le pari d'un avenir durable et harmonieux.

Très belles et heureuses fêtes de fin d'année à tous. »

Eric Martellière
Président du SMIEEOM Val de Cher

Tri des déchets
Réduire ses déchets de fêtes
Sensibilisation et prévention déchets
Points d'apport volontaire pour les OMR
Des conteneurs plâtre en déchèteries

CONSTRUISONS ENSEMBLE UN AVENIR DURABLE !

TRI DES DÉCHETS : FOCUS SUR L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

TOUS LES EMBALLAGES SE RECYCLENT !

Plus de question à se poser : **dépôt dans les colonnes jaunes même les nouveaux plastiques** comme les films, pots de yaourt ou de charcuterie, barquettes, emballages souples, tubes, sacs et sachets ou **les petits métalliques** tels que les capsules de café, blisters de médicaments, petits papiers aluminium, gourdes de compote, opercules, capsules et couvercles de bouteilles.

La majorité sont recyclables, les autres contribuent à alimenter les **flux de développement**, afin de permettre une **recyclabilité future**.

Un taux de refus en baisse constante : merci aux citoyens trieurs !

EN 2021	EN 2022
20,21 %	18,66 %

La qualité de l'ensemble des déchets recyclables collectés par le SMIEEOM est régulièrement contrôlée au centre de tri, au cours d'une caractérisation, qui permet **de déterminer le taux de refus**. Ce taux à la baisse démontre clairement l'écoresponsabilité des habitants de notre territoire.

les emballages recyclables

Emballages plastiques & barquettes polystyrènes

Briques alimentaires

Emballages métalliques

Cartonnettes & petits cartons déchirés en morceaux

le verre

Bouteilles, pots et bouteilles

les papiers

Papiers, prospectus, magazines, etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans les territoires français où le tri est simplifié, on trie en moyenne **3 kg supplémentaires de déchets par habitant**.

Pour tout dépôt de contenants :

- les vider et les racler
- ne pas les imbriquer les uns dans les autres
- aplatir les emballages dans le sens de la longueur

En cas de doute, ne jetez pas vos déchets n'importe où :

- Informez-vous sur **www.smieeom.fr**
- Appelez au **02 54 75 76 66**
- Renseignez-vous auprès de l'agent en déchèterie

POUR MIEUX TRIER !

Sacs de pré-tri, stop-pub, réglettes de tri et guides sont à votre disposition en mairie ou au Smieeom. Demandez-les ! Tous nos guides sont téléchargeables sur notre site.

D'INFOS SUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS RECYCLABLES : www.smieeom.fr/parcours-des-dechets

COMMENT DIMINUER SES DÉCHETS DE FÊTES ?

Utiliser des emballages cadeaux en tissu (en s'inspirant du Furoshiki japonais), **durables** et **réutilisables**, ou des emballages **recyclés** ou **recyclables** (en papier journal ou en kraft)

Opter pour un sapin en matériaux naturels : sapin réutilisable en tissu, en morceaux de bois ou en palettes

Privilégier des décorations naturelles en bois, des guirlandes gourmandes de sablés ou de pâte à sel, des guirlandes de pommes de pin ou encore des tranches d'orange séchées

Replanter en pot son sapin naturel pour le réutiliser l'année prochaine

Se servir d'un vrai **service à vaisselle**, **lavable** et **réutilisable**

Utiliser des nappes et serviettes en tissu, **lavables** et **réutilisables**

Déposer ses biodéchets dans un **composteur** ou les **donner en nourriture aux animaux**

Parfumer écologiquement sa maison : bougies de soya, huiles essentielles ou mélanges d'épices et d'agrumes bouillis dans de l'eau

Déballer les cadeaux avec conscience : trier les emballages, récupérer les rubans, les décorations, les contenants et le papier peu abîmé pour les prochaines fêtes

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les **papiers cadeaux** représentent à eux seuls :

+ de 20 000 **tonnes** d'emballages non recyclables à Noël !

IDÉES DE CADEAUX

EN ROUTE VERS LE ZÉRO DÉCHET !

Privilégier les cadeaux qui durent longtemps, utiles et faits avec des matériaux écologiques : les jouets en bois ou les objets utiles au quotidien (gourde résistante, plat réutilisable, sacs à vrac, piles rechargeables, …)

Opter pour le cadeau fait-maison : préparer dans un bocal tous les ingrédients pour faire un produit cosmétique ou pour faire une recette

Offrir des cadeaux de seconde main : ils limitent notre impact écologique, sont plus économiques et permettent de ne pas jeter des objets qui peuvent encore servir (boutiques solidaires, produits reconditionnés, ressourceries, …)

Préférer les cadeaux immatériels et les expériences, qui ne nécessitent pas d'emballage : un abonnement (sport, spectacle, loisirs, …), un massage ou un soin spa, une coupe chez le coiffeur, une place de spectacle, des stages et cours de musique, de cuisine, de bricolage, de couture, de jardinage, de yoga …, une nuit dans un logement insolite, une activité insolite (escape game, visite théâtralisée d'un monument, d'une ville, …), une conférence, un bon restaurant, …

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE
POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

A St-Aignan et Montrichard, **des colonnes de tri pour le dépôt des Ordures Ménagères sont aujourd'hui à la disposition des usagers du centre-ville.** Plus esthétiques, plus pratiques et plus sécurisées, elles offrent à tout passant la possibilité de déposer via une trémie qui mène au bac enfoui en sous-sol, son sac d'ordures ménagères, d'un volume maximum de 60l.

RAPPEL **COLLECTES EN CAS DE JOUR FERIÉ**

Les collectes sont assurées normalement, à l'exception des 1er janvier, 1er mai et 25 décembre : si la collecte tombe l'un de ces 3 jours, celle-ci est décalée au lendemain, ainsi que les tournées qui suivent dans la même semaine, jusqu'au samedi.

DU CÔTÉ DES DÉCHÈTERIES

NOUVEAU : des conteneurs rouges spécial plâtre pour mieux recycler. Les produits à base de plâtre, revêtus ou non de papier peint ou de peinture, y sont admis : plaques de plâtre standard, hydrofuges, acoustiques, haute dureté, feu, cloison alvéolaire à base de plâtre, dalles de plafond en plâtre, carreaux de plâtre.

Les travaux de la déchèterie de Contres avancent : la nouvelle déchèterie, située au lieu-dit La Bernardière, remplacera l'actuelle déchèterie du bd de l'Industrie. Composée de 12 quais, elle apportera une réponse plus moderne et plus adaptée aux futurs besoins des usagers du SMIEEOM. Son ouverture est prévue au 1er trimestre 2023.

SENSIBILISATION ET PRÉVENTION DÉCHETS

REPAIR CAFÉ À FRESNES EN OCTOBRE

Plus de 30 rdv de réparation de matériel électrique/électronique, 9 révisions/réparations de vélos… *En partenariat avec Repair Café Blois et les ateliers Phénix de l'Aihdac de Contres.*

ATELIERS SERD À COUDDES EN NOVEMBRE

Plus de 130 participants aux ateliers et animations organisés avec le soutien de partenaires locaux, issus du tissu associatif ou commerçant de notre territoire.

La conférence exceptionnelle **Simplifiez votre vie en réduisant vos déchets** de Fanny Moritz a apporté une multitude de pistes à explorer.

Retour en images sur **www.smieeom.fr**

DÉCHÈTERIES

FONCTIONNEMENT

- Respect des mesures sanitaires du moment
- Présence d'enfants sur le site déconseillée
- **NOUVEAU :** présenter sa carte d'accès SMIEEOM à l'entrée du site

DÉPÔT DE PNEUS

- Autorisé sur le site de Billy pour les particuliers uniquement
- Limité à 4 pneus par usager par an
- Pneus non jantés, non souillés, non coupés, VL uniquement = pneus agréés

RAPPEL

Le dépôt en déchèterie **est gratuit pour les particuliers habitant notre territoire**, à raison de 1m³ par jour et par benne de déchets, de 2m³ par jour pour les déchets verts.
Il est payant pour les professionnels.

MÉMO HORAIRES DÉCHÈTERIES

(Billy / Contres - Le Controis-en-Sologne / Montrichard Val de Cher / Noyers-sur-Cher)

Été : du 1er avril au 30 septembre — **Hiver :** du 1er octobre au 31 mars

	Été		Hiver	
Lundi	9h30 - 12h	14h - 18h	10h - 12h	14h - 17h
Mardi	9h30 - 12h	14h - 18h	fermée	
Mercredi	9h30 - 12h	14h - 18h	10h - 12h	14h - 17h
Jeudi	9h30 - 12h	fermée	10h - 12h	fermée
Vendredi	9h30 - 12h	14h - 18h	10h - 12h	14h - 17h
Samedi	9h30 - 12h	14h - 18h	10h - 12h	14h - 17h
Dimanche & jours fériés	fermée			

RESTEZ INFORMÉS :
Inscrivez-vous à notre newsletter sur **www.smieeom.fr**

SMIEEOM VAL DE CHER
22 rue de Gâtines - 41110 SEIGY
Tél. : 02 54 75 76 66
info@smieeom.fr

CITEO Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

SMIEEOM Val de Cher

ADEME

PEFC 10-31-1940 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Création : © JTS conseils • 02 47 41 05 55 • www.jtsconseils.com • Photos : © Citeo, SMIEEOM Val de Cher • L'IMPRIMERIE MEDIA-CONTRES 41700 - Tél. 02 54 52 41 00